

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

Saint-Fulgence, le 14 décembre 2000

BILAN 2000 - ORIENTATIONS 2001

En cette période de fin d'année, il est de notre devoir de transmettre à la population l'état de la situation financière de la municipalité. Nous ajoutons une brève rétrospective sur les éléments de l'année 2000 et l'essentiel des orientations que nous entendons suivre au cours des prochains mois.

RÉALISATIONS 2000

Comme par les années passées, les décisions des membres du conseil municipal ont été prises en fonction du maintien de la qualité de vie de la population. De plus, des dépenses en immobilisation de l'ordre de 85,000\$ ont été effectuées dans le but d'apporter certaines améliorations jugées nécessaires.

L'essentiel de ces immobilisations se résume en l'agrandissement de notre garage, le recouvrement d'un secteur du rang Ste-Marie et le pavage de la patinoire. Afin d'éviter un nouvel emprunt à long terme, les montants nécessaires à la réalisation de ces interventions ont été affectés à notre surplus accumulé et ceci dans le but bien évident d'éviter de payer des intérêts inutilement.

VOIRIE

Au niveau de la voirie supérieure nous avons encore fait récemment, auprès de notre député et des responsables au Ministère des Transports, les représentations nécessaires afin d'obtenir dans les meilleurs délais les améliorations qui s'imposent sur la route d'accès au Parc des Monts Valin via le rang St-Louis.

Au niveau local, les interventions d'entretien déjà entreprises cette année demeurent une priorité pour l'an prochain.

Toujours en rapport avec le réseau routier, nous devons demeurer alerte et analyser sérieusement les possibilités d'investissements qui pourront être réalisés dans le cadre du programme d'infrastructure Canada-Québec.

HYGIÈNE DU MILIEU

Après au-delà d'un an d'utilisation de notre réseau d'assainissement, nous sommes satisfaits de constater que les coûts reliés à l'entretien rencontrent les montants prévus lors de la mise en fonction qui étaient de l'ordre de 15,000\$ annuellement ce qui permet de conserver le taux de cette taxe de service au niveau actuel de 50.00\$. Nous sommes également satisfaits à date du fonctionnement du réseau de stations de pompage et du poste de traitement.

Au niveau de l'eau potable nous attendons, comme dans la majorité des municipalités du Québec, la nouvelle réglementation. Nous n'avons pas été ciblé dans la première vague en rapport avec la qualité actuelle de l'eau mais nous aurons probablement à appliquer chez nous comme ailleurs des critères plus sévères de qualité et de traitement de l'eau potable.

LOISIRS ET CULTURE

Comme par le passé, nous porterons aux activités de loisirs une attention particulière. Le pavage de la patinoire, en plus de permettre l'utilisation de la glace beaucoup plus tôt à l'automne, permettra plusieurs nouvelles activités de plein air pour nos jeunes et nos adolescents.

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

À ce chapitre, nous sommes en mesure de constater que nous avons maintenant à notre disposition les services de base nécessaires au bien-être de la population. Nous profitons de l'occasion pour vous inciter à profiter au maximum de ces services qui vous appartiennent.

FINANCES

Au niveau financier, il est évident que nous devons demeurer très alerte en rapport avec les dépenses et les investissements en immobilisation.

Pour l'année en cours, sans présumer du résultat final, les chiffres que nous avons en main indiquent que nous pouvons prévoir un surplus de dépenses de l'ordre de 73,000\$ qui sera affecté au surplus accumulé qui était de 310,561\$ à la fin de 1999. Ces dépenses additionnelles sont reliées aux immobilisations de l'ordre de 85,000\$ dont nous avons fait état précédemment.

Il est clair que sans ces immobilisations jugées importantes et nécessaires, le bilan de fin d'année se serait soldé par un léger surplus d'environ 12,000\$. L'estimation des dépenses étant de 1,538,759\$ et celle des recettes étant de 1,465,496\$.

En rapport avec le pacte fiscal, comme les autres municipalités du Québec, nous devons depuis 1993 absorber des factures en provenance du gouvernement provincial. Ceci s'est traduit principalement par une prise en charge par les communautés de responsabilités additionnelles surtout au niveau de la voirie, de la sécurité publique, de la sécurité civile et du fond de financement des activités locales.

Le résultat de toutes ces nouvelles responsabilités est très lourd à supporter pour notre municipalité et le pacte fiscal, quoiqu'il démontre une légère amélioration, nous laisse avec un déficit de l'ordre de 40,000\$ annuellement ce qui équivaut à environ 0.08\$ du 100 dollars d'évaluation.

Pour l'année 2001, l'exercice qui a été fait par les membres du conseil et qui sera présenté le 18 décembre a exigé des rationalisations importantes sur plusieurs postes budgétaires ce qui permet de ramener les montants prévus de dépenses à 1,381,344\$ comparativement à 1,420,000\$ en 2000 en excluant les projets spéciaux associés à des subventions.

Lors de cet exercice, en plus du manque à gagner en provenance de Québec, nous avons comme dans d'autres municipalités voisines à composer avec une augmentation très substantielle au niveau de l'enlèvement de la neige de l'ordre de 79,000\$, absorbé en partie en 2000 et en 2001. En rapport avec ce contrat de déneigement, nous retenons la possibilité de retourner à de nouvelles offres après un an, en espérant de meilleurs prix qui nous permettront de réaliser des économies au cours des prochaines années.

Comme mentionné précédemment, l'exercice budgétaire pour 2001 a été fait d'une façon rationnelle tout en prenant en considération les besoins de la population. Devant cette situation financière plutôt difficile, les membres du conseil en sont venus à la décision d'ajuster le taux de la taxe foncière générale à 1.28\$ du 100\$ d'évaluation soit une augmentation de 0.05\$ du 100\$. Cette situation nous permet toutefois de maintenir le taux global de taxation à 1.53\$ du 100\$ d'évaluation. De plus, nous tenons à vous informer que les coûts reliés aux divers services municipaux demeurent inchangés pour le prochain exercice.

Il est certain qu'une augmentation plus substantielle aurait été nécessaire pour combler les nouvelles obligations mais cette décision de ne pas hausser le taux de la taxe davantage a été prise en considération d'une diminution escomptée des dépenses et d'une augmentation des revenus pour l'année 2002.

À cette fin, les montants nécessaires pour équilibrer l'exercice budgétaire seront affectés au surplus accumulé. Il est évident que tous les efforts de rationalisation seront faits au cours de l'année afin de garder cette affectation au niveau le plus bas possible.

SITUATION FINANCIÈRE

Au niveau de la dette à long terme, notre situation actuelle est satisfaisante. Le montant relié au projet d'assainissement est de l'ordre de 815,000\$. Les autres obligations se chiffrent à 205,200\$ à la fin de l'année 2000 et à 155,000\$ en décembre 2001 après remboursements. Avec une évaluation totale de 56,800,000\$, notre facteur d'endettement à la fin de l'année 2001 serait à un taux acceptable de 1.8% ou l'équivalent d'un montant approximatif de 500\$ par citoyen.

En ce qui a trait au surplus accumulé, en prenant en considération les affectations des années 2000 et 2001, il devrait se situer aux environs de 175,000\$ au 31 décembre 2001 ce qui nous laisse dans une situation confortable face aux imprévus ou à des investissements indispensables.

RÉORGANISATION MUNICIPALE

Au cours de l'été, le gouvernement du Québec en adoptant la loi 124 sur la réorganisation municipale prévoyait entre autre des regroupements dans les régions métropolitaines de recensement (R.M.R.). Parmi ces (R.M.R.), il existe celle de Chicoutimi-Jonquièrre dont nous faisons partie avec les municipalités de Canton Tremblay, St-Honoré, Shipshaw, Laterrière, Larouche et Lac Kénogami.

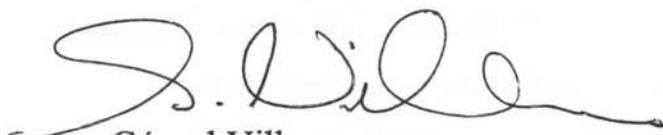
L'impact de cette réglementation est importante pour nous car elle nous priverait de notre péréquation d'ici la fin de 2002 (50% en 2001 et 50% en 2002). Cela représente un montant de 66,300\$ annuellement ou environ 5% de nos revenus.

L'intérêt que nous porterons envers ces réglementations est important d'autant plus que les informations que nous avons au niveau de la future politique sur la ruralité sont très incomplètes. Il est évident que cette situation crée une certaine incertitude pour ne pas dire de l'inquiétude chez plusieurs citoyens et leurs représentants municipaux.

Comme nous le savons tous afin d'obtenir un avis plus précis sur ce que devrait être la future structure municipale au Saguenay, la Ministre des Affaires municipales a nommé Maître Pierre Bergeron comme mandataire. Actuellement personne ne peut prédire ce qui sera proposé pour le territoire régional et plus particulièrement le nôtre, mais en ce qui nous concerne nous avons l'occasion comme tous les représentants municipaux de faire nos suggestions et nous le ferons dans l'intérêt de toute la population. Comme nous l'avons déjà souligné, nous sommes toujours disposés à remplir notre vocation importante d'occupation du territoire rural mais pour ce faire il faudra qu'on nous en assure la capacité organisationnelle et financière soit par la politique sur la ruralité ou toute autre réglementation.

À notre avis, il sera très important que la population en général soit mieux informée et qu'elle puisse faire valoir ses opinions dans cette importante restructuration municipale.

En terminant, je tiens à vous informer à nouveau que la présentation du budget 2001 aura lieu le 18 décembre à 19 heures.



Gérard Villeneuve
Maire de Saint-Fulgence

RECETTES

	États financiers 1999	Estimation 2000	Projet de budget 2001
RECETTES DE SOURCES LOCALES:			
Taxe foncière générale	647,644	690,854	719,452
Taxe de secteur-fonctionnement	20,808	20,003	25,000
Taxes de secteur-service de la dette	2,850	61,485	58,700
Surtaxe sur les immeubles résidentiels	20,590	20,896	20,000
Eau	56,189	56,043	56,000
Égouts	3,024	14,550	14,500
Ordures	<u>109,995</u>	<u>109,685</u>	<u>109,500</u>
Sous-totaux	861,100	973,516	1,003,152
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES:			
École primaire	1,885	5,639	5,000
Péréquation	86,740	77,674	66,294
TGE	<u>63,946</u>	<u>61,000</u>	<u>16,866</u>
Sous-totaux	152,571	144,313	88,160
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES:			
Loyers	3,540	3,200	3,200
Autres	14,146	4,000	2,000
Recouvrement de tiers	9,794	16,558	
Mise en valeur de la forêt	26,332	48,390	
Cession d'actifs immobilisés	8,657		
Licences et permis	2,583	2,200	2,200
Droits de mutation immobilière	8,402	8,000	7,000
Intérêts	23,267	7,000	5,000
Amendes et pénalités	<u>4,151</u>	<u>1,500</u>	<u>2,000</u>
Sous-totaux	100,872	90,848	21,400
TRANSFERTS:			
Entretien du réseau routier	76,540	75,329	75,329
Amélioration du réseau routier	14,962	39,748	
Création d'emplois-Défi et SIMBA	4,590	8,663	
Réseaux d'égouts		125,579	125,000
Fondation de la Faune (marais)		<u>7,500</u>	
Sous-totaux	96,092	256,819	200,329
AFFECTATION DU SURPLUS:			68,303
TOTAL DES RECETTES:	<u>1,210,635</u>	<u>1,465,496</u>	<u>1,381,344</u>

DÉPENSES

	États financiers 1999	Estimation 2000	Projet de budget 2001
<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE:</u>			
Conseil municipal	38,821	41,897	42,500
Gestion financière et administrative	114,073	125,800	130,500
Greffé	533		
Évaluation	28,961	28,634	27,620
Gestion du personnel	5,449	5,000	5,000
Autres	<u>72,725</u>	<u>107,244</u>	<u>109,000</u>
Sous-totaux	260,562	308,575	314,620
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE:</u>			
Police	100,750	105,234	107,889
Protection contre l'incendie	<u>45,745</u>	<u>55,305</u>	<u>53,500</u>
Sous-totaux	146,495	160,539	161,389
<u>TRANSPORT:</u>			
Voirie municipale	74,546	134,063	54,000
Enlèvement de la neige	71,786	93,000	165,000
Éclairage des rues	18,867	22,800	23,800
Transport adapté	<u>655</u>	<u>4,000</u>	<u>4,246</u>
Sous-totaux	165,854	253,863	247,046
<u>HYGIÈNE DU MILIEU:</u>			
Administration	11,150	11,700	10,500
Purification et traitement de l'eau	26,699	28,200	30,500
Distribution de l'eau	30,991	28,000	36,500
Égouts et épuration des eaux usées	8,812	20,500	16,000
Transport et élimination des ordures	89,857	104,500	104,500
Collecte sélective	<u>4,266</u>	<u>8,620</u>	<u>8,700</u>
Sous-totaux	171,775	201,520	206,700
<u>URBANISME:</u>			
Mise en valeur de la forêt	26,332	48,390	
Urbanisme et zonage	37,892	52,284	44,663
Logement	9,000	10,900	10,000
Promotion et développement	<u>16,210</u>	<u>26,138</u>	<u>11,500</u>
Sous-totaux	89,434	137,712	66,163
<u>LOISIRS ET CULTURE:</u>			
Centre communautaire	14,758	16,624	17,724
Patinoire	21,297	21,500	21,500
Parcs et terrains de jeux	15,403	16,150	2,200
Piscine		2,200	2,200
Support organismes récréo-touristiques	61,346	70,000	50,000
Bibliothèque	<u>15,832</u>	<u>29,856</u>	<u>25,652</u>
Sous-totaux	128,636	156,330	119,276
<u>FRAIS DE FINANCEMENT:</u>			
	67,596	276,045	266,150
<u>FINANCEMENT DES ACTIVITÉS LOCALES:</u>			
	57,594	44,175	
<u>EXCÉDENT DE COÛTS SUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT:</u>			
	30,060		
TOTAL DES DÉPENSES:	<u>1,118,006</u>	<u>1,538,759</u>	<u>1,381,344</u>